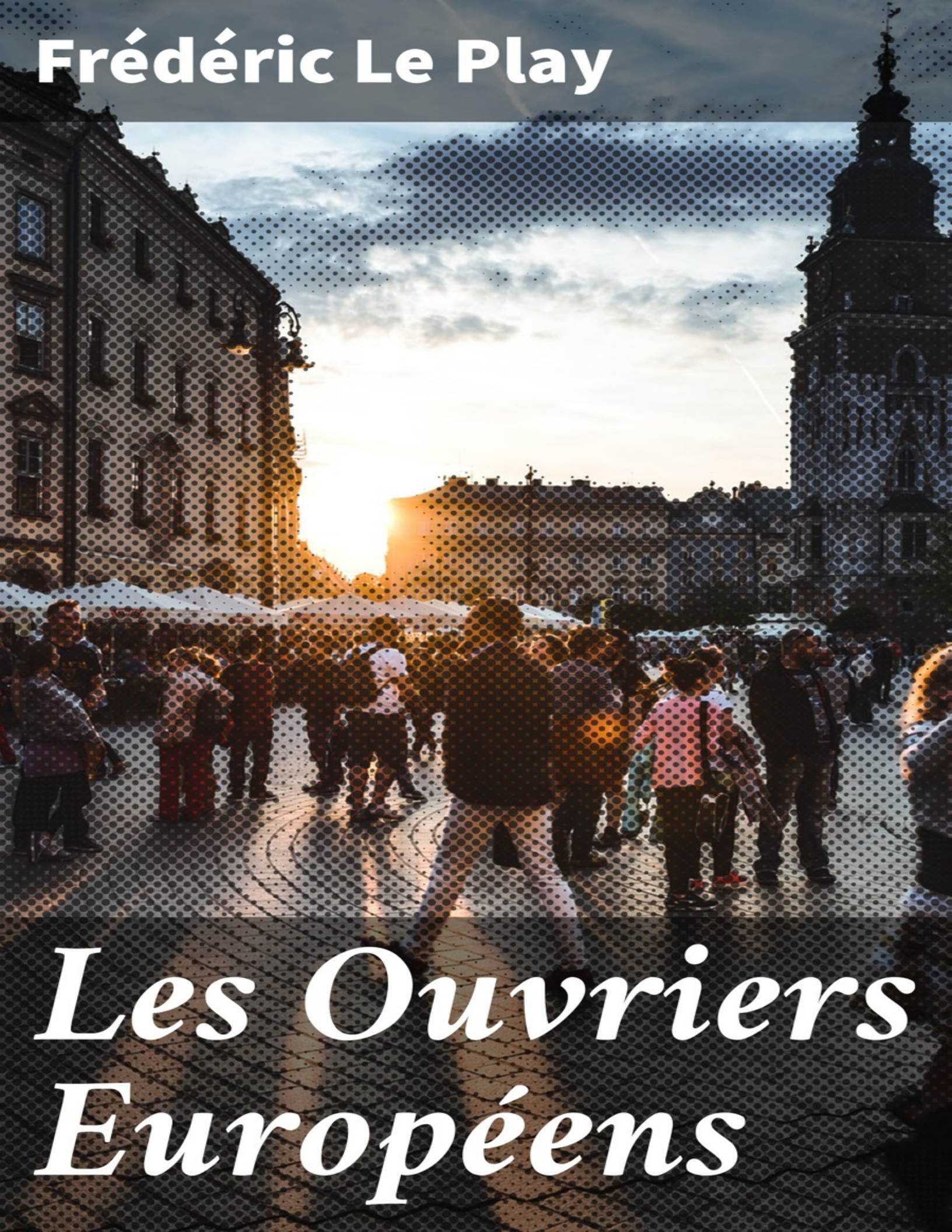


**Frédéric Le Play**



*Les Ouvriers  
Européens*

**Frédéric Le Play**

# **Les Ouvriers Européens**

**Les travaux, la vie domestique et la condition morale  
des populations ouvrières de l'Europe**



Publié par Good Press, 2022

[goodpress@okpublishing.info](mailto:goodpress@okpublishing.info)

EAN 4064066327644

# **TABLE DES MATIÈRES**

AVERTISSEMENT.

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE. EXPOSÉ DE LA MÉTHODE APPLIQUÉE,  
DANS CET OUVRAGE, A L'OBSERVATION DES OUVRIERS.

CHAPITRE PREMIER. DÉFINITIONS ET FAITS GÉNÉRAUX  
CONCERNANT L'OBSERVATION ET LA DESCRIPTION  
MÉTHODIQUE DES OUVRIERS.

CHAPITRE II. ANALYSE DES MOYENS D'EXISTENCE DES  
OUVRIERS; ÉTABLISSEMENT DU BUDGET DES RECETTES  
D'UNE FAMILLE.

CHAPITRE III. ANALYSE DU MODE D'EXISTENCE DES  
OUVRIERS; ÉTABLISSEMENT DU BUDGET DES DÉPENSES  
D'UNE FAMILLE.

PREMIÈRE SECTION. DÉPENSES CONCERNANT LA  
NOURRITURE.

DEUXIÈME SECTION. DÉPENSES CONCERNANT  
L'HABITATION.

TROISIÈME SECTION. DÉPENSES CONCERNANT LE  
VÊTEMENT.

QUATRIÈME SECTION. DÉPENSES CONCERNANT LES  
BESOINS MORAUX, LES RECREATIONS ET LE SERVICE DE  
SANTÉ.

CINQUIÈME SECTION. DÉPENSES CONCERNANT LES  
INDUSTRIES, LES DETTES, LES IMPOTS ET LES ASSURANCES.

CHAPITRE IV. BALANCE DES DEUX BUDGETS; DÉFICIT OU  
EXCÉDANT; ÉPARGNE ANNUELLE.

DEUXIÈME PARTIE. ATLAS OFFRANT L'APPLICATION DE LA  
MÉTHODE A TRENTE-SIX MONOGRAPHIES PARTICULIÈRES.

I. BACHKIRS PASTEURS DEMI-NOMADES DU VERSANT ASIATIQUE DE L'OURAL (RUSSIE ORIENTALE), (OUVRIERS CHEFS DE METIER ET PROPRIÉTAIRES DANS LE RÉGIME MIXTE DES NOMADES ET DES PEUPLES SÉDENTAIRES). D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN SEPTEMBRE 1853, PAR MM. A. DE SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DES DIVERS MEMBRES DE LA FAMILLE.

II. PAYSANS-AGRICULTEURS ET CHARRONS (A CORVÉES) DES STEPPES DE TERRE NOIRE D'OREMBOURG (RUSSIE MÉRIDIONALE) (PROPRIÉTAIRES-OUVRIERS ET OUVRIERS CHEFS DE MÉTIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS FORCÉS) D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN SEPTEMBRE 1853, AVEC LE CONCOURS DE M. ET DE Mme N. TIMACHEFF, PAR MM. A. DE SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DES DIVERS MEMBRES DE LA FAMILLE.

III. PAYSANS-AGRICULTEURS, PORTEFAIX ET BATELIERS-ÉMIGRANTS (A L'ABROK), DU BASSIN DE L'OKA (RUSSIE CENTRALE), (PROPRIÉTAIRES-OUVRIERS DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS FORCÉS) (LES MEMBRES ÉMIGRANTS TRAVAILLANT TEMPORAIREMENT EN QUALITÉ DE JOURNALIERS OU DE TÂCHERONS, DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN JUIN 1853, PAR MM. A. DE SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DES DIVERS MEMBRES DE LA FAMILLE.

IV. FORGERON ET CHARRONNIER DES USINES A FER DE L'OURAL (RUSSIE SEPTENTRIONALE) (TÂCHERONS ET OUVRIERS-PROPRIÉTAIRES DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS FORCÉS) D'APRÈS LES DOCUMENTS

RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1844, AVEC LA  
COLLABORATION DE M. DANILOFF, PAR M. F. LE PLAY.  
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

V. CHARPENTIER ET MARCHAND DE GRAINS DES LAVERIES  
D'OR DE L'OURAL (SIBÉRIE OCCIDENTALE) (JOURNALIER ET  
OUVRIER CHEF DE METIER DANS LE SYSTÈME DES  
ENGAGEMENTS FORCÉS), D'APRÈS LES DOCUMENTS  
RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1844, AVEC LA  
COLLABORATION DE M. RHODION RIABOFF, ANCIEN  
PROFESSEUR, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

VI. FORGERON DES USINES A FER DE DANEMORA (SUÈDE  
SEPTENTRIONALE) (TACHERON DANS LE SYSTÈME DES  
ENGAGEMENTS VOLONTAIRES PERMANENTS), D'APRÈS LES  
RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1845, PAR  
MM. A. DE SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

VII. FONDEUR DES USINES A COBALT DU BUSKERUD  
(NORWÈGE MÉRIDIONALE) (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME  
DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES  
DOCUMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1845, PAR MM.  
P. BENOIST D'AZY, A. DE SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

IX. IOBAJY OU PAYSANS-AGRICULTEURS (A CORVÉES) DES  
PLAINES DE LA THEISS (HONGRIE CENTRALE),  
(PROPRIÉTAIRES-OUVRIERS DANS LE SYSTÈME DES  
ENGAGEMENTS FORGÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS

RECUEILLIS EN1846PAR M. F. LE PLAY ET COMPLÉTÉS  
EN1850PAR MGR HORWATH, ÉVÊQUE DE CSANAD.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

X. FONDEURS SLOVAQUES DES USINES A ARGENT DE  
SCHEMNITZ (HONGRIE)\_(TACHERONS ET OUVRIERS  
PROPRIETAIRES DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS  
VOLONTAIRES PERMANENTS)\_, D'APRÈS LES  
RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1846,  
AVEC LE CONCOURS DE M. A. SAGLIO, PAR M. F. LE PLAY.  
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DES DIVERS MEMBRES DE LA FAMILLE.

XL COMPAGNON DE LA CORPORATION FERMÉE (INNUNG)  
DES MENUISIERS DE LA VILLE DE VIENNE (AUTRICHE).  
(TÂCHERON, DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS  
MOMENTANÉS)\_, D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS  
RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN MAI1853, PAR MM. A. DE  
SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DES DIVERS MEMBRES DE LA FAMILLE.

XII. CHARBONNIER DES ALPES DE LA CARINTHIE (EMPIRE  
AUTRICHIEN)\_(OUVRIER DOMESTIQUE DANS LE SYSTÈME  
DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES PERMANENTS)\_, D'APRÈS  
LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1846,  
AVEC LE CONCOURS DE MM. P. BENOIST-D'AZY ET A.  
SAGLIO, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION  
DE L'OUVRIER.

XIII. MINEUR ET FONDEUR DE LA CORPORATION DES MINES  
DE MERCURE DE LA CARMOIE (EMPIRE AUTRICHIEN).  
(TÂCHERON DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS  
VOLONTAIRES PERMANENTS) . D'APRÈS LES DOCUMENTS  
RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1846, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XIV. MINEUR DE LA CORPORATION DES MINES D'ARGENT ET DE PLOMB DU HAUT HARTZ (HANOVRE) (TÂCHERON ET OUVRIER-PROPRIÉTAIRE DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES PERMANENTS), D'APRÈS LES DOCUMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN 1845, AVEC LE CONCOURS BIENVEILLANT DE M<sup>me</sup> ALBERTS ET LA COLLABORATION DE M. DEGENHARDT DE CLAUSTHAL, PAR MM. A. DE SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DES DIVERS MEMBRES DE LA FAMILLE.

XV. FONDEUR DES USINES A FER (AU BOIS) DE L'HUNDSRUCKE (PRUSSE RHÉNANE) (JOURNALIER ET OUVRIER-PROPRIÉTAIRE DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES PERMANENTS), D'APRÈS LES DOCUMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN 1851, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XVI. ARMURIER DE LA FABRIQUE DEMI-RURALE COLLECTIVE DE SOLINGEN (PRUSSE RHÉNANE) (TÂCHERON DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN SEPTEMBRE 1851, AVEC LE CONCOURS DE M. E. HÖLLER, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XVII. TISSERAND DE LA FABRIQUE DEMI-RURALE COLLECTIVE DU RHIN (PRUSSE RHÉNANE) (TÂCHERON DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN 1848, PAR MM. A. DE SAINT-LÉGER ET A. COCHIN.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XVIII. HORLOGER (PREMIER TYPE) DE LA FABRIQUE URBAINE COLLECTIVE DE GENÈVE (SUISSE) (TÂCHERON DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS, ASPIRANT À DEVENIR OUVRIER CHEF DE METIER), D'APRÈS LES DOCUMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1848, AVEC LA COLLABORATION DE MM. LES PASTEURS MUNIER ET LEFORT, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XIX. HORLOGER (DEUXIÈME TYPE) DE LA FABRIQUE URBAINE COLLECTIVE DE GENÈVE (SUISSE) (TACHERON DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1848, AVEC LA COLLABORATION DE MM. LES PASTEURS MUNIER ET LEFORT, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XX. PAYSAN-AGRICULTEUR (MÉTAYER) DE LA VIEILLE-CASTILLE (ESPAGNE) (OUVRIER-TENANCIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANES, EN VOIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE-OUVRIER), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS, EN1847, PAR MM. RATIER, A. PAILLETTE ET SERGIO SUAREZ.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXI. MINEUR-ÉMIGRANT ET PAYSAN-AGRICULTEUR DE LA GALICE (ESPAGNE) (TÂCHERON ET OUVRIER-PROPRIÉTAIRE DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS, EN VOIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE-OUVRIER) D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX EN1833ET COMPLÉTÉS EN1848, AVEC LA COLLABORATION DE M. P. CIA, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXII. COUTELIER DE LA FABRIQUE URBAINE COLLECTIVE DE LONDRES (TÂCHERON DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1851, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXIII. COUTELIER DE LA FABRIQUE URBAINE COLLECTIVE DE SHEFFIELD (YORK SHIRE) (TÂCHERON DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1851, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXIV. MENUISIER DE LA VILLE DE SHEFFIELD (YORK SHIRE) (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1851, PAR M. F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXV. FONDEUR DES USINES A FER A LA HOUILLE DU DERBYSHIRE (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES PERMANENTS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS, EN1850, PAR M. T. SMITH.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXVI. BRASSIER OU JOURNALIER-AGRICULTEUR DES VIGNOBLES DE L'ARMAGNAC (GERS) (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES PERMANENTS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS, EN1850, PAR M. D'ABADIE DE BARRAU.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXVII. JOURNALIER-AGRICULTEUR DU MORVAN (NIÈVRE). (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, DE1839A1850, PAR MM. A. DE SAINT-LÉGER ET F. LE PLAY.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXVIII. JOURNALIER-AGRICULTEUR DU MAINE (SARTHE). (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1848, AVEC LE CONCOURS DE M. DE LOUVIGNY, PAR M. A. DE SAINT-LÉGER.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXIX. PEN-TY OU JOURNALIER-AGRICULTEUR DE LA BASSE BRETAGNE (FINISTÈRE) (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS, EN VOIE DE DEVENIR OUVRIER-TENANCIER ET, PLUS TARD, PROPRIÉTAIRE-OUVRIER) D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS, EN1851, PAR M. A. DUCHATELLIER.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXX. MOISSONNEUR-ÉMIGRANT ET PROPRIÉTAIRE-CULTIVATEUR DU SOISSONNAIS (AISNE) (JOURNALIER ET OUVRIER-PROPRIÉTAIRE DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, DE1848A1850, PAR M. DE BARIVE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXXI. FONDEUR DES USINES A FER (AU BOIS) DU NIVERNAIS (NIÈVRE) (JOURNALIER DANS LE SYSTÈME DES

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES PERMANENTS, EN VOIE DE DEVENIR OUVRIER-PROPRIÉTAIRE) D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1842, SUR LES INDICATIONS DE M. F. LE PLAY, PAR M. H. MALINVAUD, OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXXII. MINEUR DES MONTAGNES MÉTALLIFÈRES DE L'Auvergne (PUY-DE-DÔME) (TÂCHERON ET OUVRIER-PROPRIÉTAIRE DANS LE SYSTÈME DES ENGAGEMENTS MOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1850, SUR LES INDICATIONS DE M. F. LE PLAY, PAR M. E. LANDSBERG.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXXIII. TISSERAND DE LA FABRIQUE URBAINE COLLECTIVE DE MAMERS (SARTHE) (TACHERON DANS LE SYSTÈME DESENGAGEMENTSMOMENTANÉS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, DE1848A1850, AVEC LE CONCOURS DE MM. DE LOUVIGNY ET PÉLISSON, PAR M. A. DE SAINT-LÉGER.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXXIV. MARÉCHAL-FERRAN T ET PROPRIÉTAIRE-CULTIVATEUR DU MAINE (SARTHE) (OUVRIER CHEF DE METIER ET PROPRIETAIRE DANS LE SYSTÈME DU TRAVAIL SANS ENGAGEMENTS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1848, AVEC LE CONCOURS DE M. DE LOUVIGNY, PAR M. A. DE SAINT-LÉGER.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXXV. MAÎTRE-BLANCHISSEUR DE LA BANLIEUE DE PARIS (SEINE) (OUVRIER CHEF DE METIER ET PROPRIETAIRE DANS LE SYSTÈME DU TRAVAIL SANS ENGAGEMENTS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN1852,

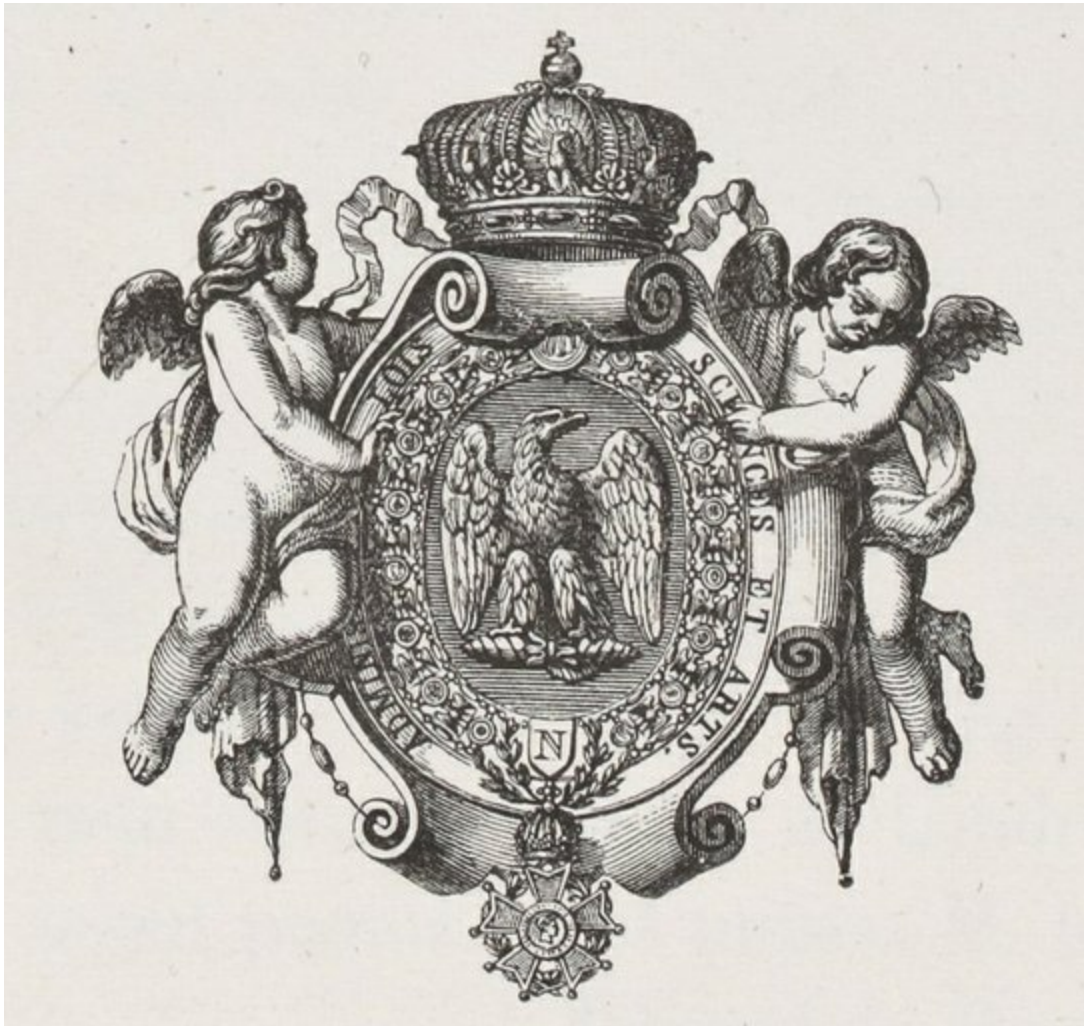
SUR LES INDICATIONS DE M. F. LE PLAY, PAR M. E. LANDSBERG.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

XXXVI. CHIFFONNIER DE PARIS (SEINE) (OUVRIER CHEF DE MÉTIER DANS LE SYSTÈME DU TRAVAIL SANS ENGAGEMENTS), D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX, EN 1849 ET EN 1851, PAR MM. A. COCHIN ET E. LANDSBERG.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES DÉFINISSANT LA CONDITION DE L'OUVRIER ET DE SA FAMILLE.

APPENDICE.



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LV

# **AVERTISSEMENT.**

## [Table des matières](#)

Livré depuis vingt années environ à une suite d'études concernant l'extraction et l'élaboration des métaux usuels, j'ai été naturellement conduit à observer la condition des ouvriers attachés aux usines métallurgiques, et subsidiairement celle des agriculteurs parmi lesquels ces ouvriers se recrutent, ou qui entreprennent, pour le service des mines et des usines, le transport des combustibles, des minerais et des autres matières premières. Le prix de revient des métaux se compose, en effet, pour la majeure partie, des frais qu'entraîne la subsistance de ce personnel: l'économie des ateliers métallurgiques, je dirai même le principe des procédés techniques qu'on y emploie, ne sauraient donc être étudiés d'une manière philosophique, à moins que l'on n'ait préalablement déterminé les conditions essentielles de l'existence des populations attachées à ces travaux.

La nature même de mon sujet m'a conduit à étendre ces recherches à toutes les contrées de l'Europe, et même à plusieurs régions de l'Asie. J'ai donc observé des types d'ouvriers formés sous l'influence d'organisations sociales fort diverses; et la comparaison de ces types m'a fait entrevoir plusieurs conclusions qui n'ont rien de nouveau sans doute, puisqu'elles ne sont qu'un résumé de la tradition européenne, mais qui ne sont peut-être pas suffisamment connues de tous ceux qui interviennent par

leurs fonctions ou par leurs écrits dans la direction des sociétés de l'Occident. Les faits que révèle l'observation méthodique sont souvent en contradiction avec leurs opinions ou avec leurs doctrines; et plus d'une fois il m'a suffi de citer ceux qui étaient à ma connaissance pour modifier les idées de personnes en raison de leur position ou du mérite de leurs travaux, ont, en ce qui concerne les questions économiques et sociales, une autorité à laquelle il ne m'est pas permis de prétendre. Ayant ainsi constaté que des documents exacts ne sont pas moins utiles aux questions de cette nature qu'à celles qui constituent ma principale étude, j'ai pensé qu'un exposé de mes observations sur les ouvriers européens pourrait aider à la solution de plusieurs problèmes qui s'agitent aujourd'hui. Telle est la pensée qui m'a déterminé à sortir momentanément du cercle de mes travaux ordinaires, et à publier l'ouvrage que je sou mets au jugement du public.

Qu'il me soit permis de rendre ici un témoignage de reconnaissance à feu M. Legrand, qui a longtemps dirigé, en qualité de sous-secrétaire d'État des travaux publics, le corps des ponts et chaussées et des mines; à M. le comte Duchâtel et à feu M. Martin (du Nord), anciens ministres de l'intérieur et du commerce: ces hommes d'État ont bien voulu accorder à mon ouvrage un intérêt particulier, et j'ai reçu d'eux plusieurs missions qui m'ont permis d'en étendre le plan à toutes les catégories d'ouvriers.

Je suis également fort redevable à M. le Ministre de la justice, à MM. les Membres du Comité scientifique de l'Imprimerie impériale, et particulièrement à M.J. Dumas, sénateur, ancien ministre du commerce et de l'agriculture,

pour le bienveillant appui qu'ils ont accordé à cette publication.

Parmi les personnes qui m'ont aidé à recueillir les matériaux que j'ai mis en œuvre, je dois citer en première ligne mon ami M. le comte A. de Saint-Léger, ancien membre du conseil général de la Nièvre, dont la collaboration m'est acquise depuis longtemps. Il s'est associé à la plupart des voyages que j'ai entrepris depuis 1836; il a accompli seul, en 1848, plusieurs voyages en France et en Allemagne; et tout récemment il a bien voulu partager les fatigues d'un voyage en Russie et en Sibérie, dans lequel nous avons étudié les trois types de nomades, d'émigrants et de paysans sédentaires, dont la description est présentée en tête de l'Atlas formant la seconde partie de cet ouvrage. Partout ses connaissances spéciales m'ont été d'un grand prix en ce qui concerne les ouvriers-agriculteurs; les habitudes conservées traditionnellement dans l'administration de ses propriétés du Morvan ont contribué à nous faire entrevoir plusieurs principes essentiels des anciennes institutions économiques de la France; et les observations que nous avons faites en commun, dès l'année 1839, sur les populations agricoles de cette partie du Nivernais ont été le point de départ des monographies groupées dans l'Atlas. Tout en restant seul responsable des imperfections de cet ouvrage, je dois donc reporter en partie à mon ami les faits utiles et les idées justes qu'on y pourra trouver.

Plus récemment, mon ami M. Augustin Cochin, maire du Xe arrondissement de Paris, a bien voulu me prêter son concours pour observer les ouvriers parisiens; il a

également pris part aux études relatives à plusieurs ouvriers étrangers. Les relations de patronage et de bienfaisance qu'il entretient conformément à ses traditions de famille ont été pour moi la source d'utiles renseignements; j'y ai surtout trouvé des indications pratiques pour apprécier la condition des populations urbaines de l'Occident.

Parmi plusieurs centaines d'études que j'ai faites en Europe, j'ai choisi de préférence, pour composer l'Atlas, celles dont les éléments ont été réunis avec le concours de savants, de chefs d'industrie et de propriétaires habitant les localités que j'ai successivement parcourues; j'en ai tiré occasion de placer en tête des monographies de l'Atlas les noms des collaborateurs qui ont le plus contribué à l'achèvement de mon entreprise. J'ai trouvé, en outre, un concours empressé clans plusieurs personnes que je n'ai pu citer de cette manière: au premier rang de celles-ci je dois nommer M. le prince A. Demidoff, qui a bien voulu mettre à ma disposition les faits constatés dans ses propriétés de Russie et de Toscane; c'est également pour moi1111devoir de mentionner: pour la Suède, M.C.F. Woern, de Baldersnaes, et M. le baron P.A. Tamm, d'Osterby; pour la Russie, M. le général Tcheffkine, membre du Sénat, M. le prince Ouroussoff, gouverneur de Nijni-Novogorod, M. le colonel A. Péretz et M. le capitaine Vlangaly, du corps des ingénieurs des mines; pour les provinces polonaises, M. Puslowski; pour l'Allemagne du Nord, MM. les professeurs Mitscherlich et G. Rose, de Berlin, et M. de Dechen, président du conseil supérieur des mines de Bonn; pour l'Italie, M. Ubaldino Péruzzi, ancien gonfalonier de Florence;

pour l'Angleterre, M.T. Twining, de la société des arts, et feu G. Porter, du bureau de commerce de Londres; pour la France, M.H. de Sénarmont, ingénieur en chef des mines, M. le comte de Bizy, M. le comte L. de Kergorlay, M. le docteur Ferrand de Missol et M.H. Maistre, de Villeneuve. Je suis aussi très-redevable à mes anciens élèves, MM. P. Benoist d'Azy et A. Saglio, qui m'ont accompagné dans plusieurs voyages, et à M. Landsberg, qui m'a secondé dans la rédaction de l'Atlas. Enfin, parmi les personnes auxquelles je dois des documents précieux qui n'ont pu entrer dans le cadre de cet ouvrage, je citerai surtout: pour l'Algérie, M. Nestor Urbain; pour les deux Amériques, M. Sumner, de Boston, et M.P. Gia, ingénieur des mines à Cuba; pour l'Inde, M.A. de Closets, de Porto-Novo. Leurs études fourniraient les premiers matériaux de l'ouvrage plus complet et plus étendu (voir l'Appendice) qu'il serait facile d'exécuter aujourd'hui pour toutes les régions du globe.

Le plan que j'ai suivi est sommairement exposé dans la table des matières consignée ci-après; à la suite de cette table, le lecteur trouvera l'explication des signes fréquemment employés, entre parenthèses et à titre de renvois, dans les quatre subdivisions de l'ouvrage.

# **LES OUVRIERS EUROPÉENS.**

[Table des matières](#)

# INTRODUCTION.

Table des matières

## 1.

Contraste existant, en Europe, dans la condition et dans les tendances des ouvriers de l'Orient et de l'Occident; problèmes à résoudre; réformes à accomplir.

Les deux régions extrêmes de l'Europe présentent aujourd'hui un spectacle bien différent: tandis que les populations du Nord et de l'Orient vivent, pour la plupart, satisfaites de leur sort, dans un état de quiétude qui frappe tous les observateurs, celles de l'Occident, poussées par la nécessité ou excitées par une sorte de vertige, ne cessent de s'agiter pour modifier leurs habitudes et leurs institutions. Les études que résume cet ouvrage ont donné occasion de constater ce fait, qui domine, sous plusieurs rapports, les questions sociales posées à notre époque: la situation comparée de ces populations se révèle surtout dans *l'atlas*, composé de 36 monographies, offrant la description d'autant d'ouvriers agriculteurs ou industriels. Ces types, observés dans toutes les contrées de l'Europe, jettent quelque lumière sur le caractère propre des civilisations de cette partie du monde; ils fournissent, en particulier, des résultats précis sur l'état de bien-être relatif

des diverses populations, et donnent ainsi l'explication du singulier contraste qu'on vient de signaler.

Le bien-être d'une famille appartenant à la classe ouvrière est fondé, dans tout état de civilisation, sur deux éléments essentiels: le travail, qui crée les moyens d'existence; la prévoyance, qui en règle l'emploi. Or l'amour du travail fait souvent défaut dans les sociétés peu avancées; la prévoyance y est plus rare encore. Chez les peuples mêmes que l'opinion générale et d'irrécusables symptômes placent à la tête de la civilisation (43) (voir l'avertissement), ces vertus ne sont développées dans les masses que d'une manière imparfaite. Les sociétés ne pourraient donc se conserver, si les institutions ou les mœurs ne suppléaient, dans la mesure commandée par l'imperfection des classes imprévoyantes, à l'insuffisance des individus. Ce besoin est tellement impérieux, les classes populaires tombent dans une situation si violente dès qu'il cesse d'être satisfait, que les moyens employés pour y pourvoir forment partout, à vrai dire, le trait le plus saillant de chaque organisation sociale. A cet égard, l'Europe offre encore, dans ses diverses subdivisions, trois régimes dominants (5) qui se sont produits successivement dans l'histoire des peuples les plus avancés, de même que l'enfance, la jeunesse et la virilité, se succèdent dans le cours des existences individuelles.

Le régime des *engagements forcés*, adopté pour les populations dont le sens moral est peu développé, celui qui exige de la classe supérieure et du Gouvernement le moindre effort d'intelligence, celui enfin qui, au point de vue pratique, peut être considéré comme le plus simple et le

plus efficace, consiste à laisser peu d'ouverture au libre arbitre des ouvriers, et à rejeter sur les maîtres (5) la responsabilité de leur bien-être. Cet ordre de choses, décrit dans le présent ouvrage par plusieurs exemples remarquables, règne encore, avec une multitude de nuances, dans une moitié de l'Europe, particulièrement en Russie et dans les provinces slaves de la Turquie et de l'Europe centrale [monographies I à VI, VIII et IX]; d'une part, on y impose le travail à l'ouvrier, dans des conditions fixées par la loi et par la coutume; de l'autre, on soumet le patron à l'obligation de pourvoir en toute éventualité aux besoins de l'ouvrier et à ceux de sa famille, en attribuant à ce dernier une véritable hypothèque légale sur les produits du travail. Dans toute constitution fondée sur ce principe, et où l'ordre social est convenablement garanti, les obligations qui pèsent sur les deux classes de la société s'aggravent ou s'allègent dans des proportions qui se correspondent exactement. On prendrait, du reste, une idée fort inexacte des sociétés où règne le régime des engagements forcés, si l'on pensait que les populations, tout en jouissant de la sécurité et du bien-être qui en résultent, souffrent impatiemment l'état de dépendance qui leur est imposé. Partout où cet ordre social n'est point faussé par la décadence des mœurs, et où les patrons remplissent honorablement leurs obligations, les ouvriers montrent un attachement passionné pour les institutions et une insurmontable aversion pour le changement. L'aveugle obstination qui pousse les populations à conserver le régime établi s'étend même aux détails qui, en se modifiant, exerceraient sur leur bien-être l'influence la plus heureuse

et la plus immédiate; elle est poussée a ce point, que l'autorité des patrons est souvent impuissante pour amener le moindre progrès dans les habitudes sociales et dans les procédés de travail.

Dans plusieurs contrées du Nord, dans le centre et dans l'occident de l'Europe, où l'amour du travail s'est développé dans les masses par une longue succession d'influences tutélaires, on a pu, sans compromettre le bien-être des familles, faire jouir les sociétés des avantages assurés par le régime des *engagements volontaires permanents*, qui implique un plus grand développement de liberté individuelle. Mais, chez aucune nation, la prévoyance et les qualités morales qui s'y rattachent ne sont encore ni assez éminentes, ni assez répandues, pour qu'on puisse se passer de certaines institutions protectrices favorisant la transition de l'état présent vers le régime de libre arbitre, dont les peuples paraissent incessamment se rapprocher. Ces institutions, fruit de l'expérience et de la nécessité, concilient, partout où elles fonctionnent convenablement, la liberté nécessaire aux individualités les plus distinguées, avec la protection dont ne sauraient se passer les classes placées, sous le rapport de la moralité, de l'intelligence et de l'énergie, a un niveau moins élevé. Peu connues pour la plupart, parce qu'elles reposent sur la tradition et les mœurs, plutôt que sur des lois écrites, ces institutions, dont la description se trouve également dans plusieurs monographies de l'atlas [VII, X a XVII, XX, XXI, XXVI, XXVII, etc.], sont dominantes, ou, du moins, fort répandues en Suède, dans l'Europe centrale et dans beaucoup de provinces du Midi et de l'Occident; elles peuvent encore être

considérées comme le véritable fondement des sociétés européennes. Dans cet ordre social, les conditions qui assurent le bien-être et la sécurité des populations ne sont plus formellement imposées par la loi; mais les familles acceptent avec reconnaissance l'ordre légué par la tradition, et maintenu de génération en génération, conformément à la tendance générale des mœurs ou des lois, et surtout par la bienveillante sollicitude des propriétaires et des chefs d'industrie. Ce régime, où le patronage de la classe supérieure exerce presque toujours une influence prépondérante, donne, plus que le précédent, satisfaction aux nobles exigences de l'individualité humaine: il se prête mieux aussi à ce mouvement de progrès (5) qui est devenu, pour tous les membres de la société européenne, une préoccupation générale et presque une condition d'existence. Les individus, en effet, n'étant plus liés absolument par l'ordre ancien, peuvent s'élever à une condition supérieure, lorsqu'ils sont doués de qualités éminentes. Cet essor continu des familles les plus distinguées initie, par la force de l'exemple, les populations au désir des perfectionnements: la constitution sociale réunit donc, dans une juste mesure, le respect de la tradition, qui assure le bien-être du plus grand nombre, avec l'esprit d'innovation, qui favorise le succès de la minorité d'élite. Le progrès social n'est plus exclusivement confié, comme dans le régime précédent, à l'initiative des classes dirigeantes; adoptant docilement l'impulsion générale qui leur est imprimée, mais cessant d'être passives, les classes populaires apportent elles-mêmes un large contingent aux

tentatives d'amélioration qui, désormais, préoccupent si vivement la société européenne.

Ce régime de tradition et de patronage, qui a succédé, pour la majeure partie des peuples européens, au régime des engagements forces, a été modifié lui-même dans plusieurs États, et remplacé, sous l'empire d'influences assez diverses, par le régime des *engagements momentanés*. La propagation des institutions démocratiques a parfois eu pour résultat d'amoindrir l'influence des classes supérieures, ou même de détruire les grandes situations sociales: il en est résulté, pour la classe la plus nombreuse, l'obligation de pourvoir elle-même, sous la responsabilité des chefs de famille, aux nécessités de son existence. Cette transformation a pu s'accomplir progressivement sans entraîner la décadence des nationalités, et même avec avantage pour le caractère moral des populations [VII (B), XIX (B), XX (A)], en Norvège, dans plusieurs cantons de la Suisse et dans plusieurs provinces de l'Espagne, chez des races offrant, pour ce régime, une aptitude spéciale: elle a surtout réussi dans les localités largement pourvues de biens communaux exploités dans le système de l'indivision, avec le concours de fortes institutions municipales [VII, XVIII à XXI]. En Angleterre, en France, en Belgique, dans le nord-ouest de l'Allemagne, les mêmes tendances politiques, combinées avec les modifications profondes introduites, sous l'influence d'inventions mémorables, dans la technologie industrielle, ont également rompu, dans beaucoup de provinces, les anciennes habitudes de patronage. Ce changement de régime, où le bien et le mal se manifestent simultanément, a entraîné des

conséquences d'autant plus graves, qu'il a pris les sociétés au dépourvu, et s'est accompli, pour ainsi dire, sous les yeux de la génération actuelle. La circonstance la plus caractéristique de la nouvelle organisation sociale qui tend à se constituer, est l'avènement subit de grandes agglomérations d'ouvriers (29), établies à proximité des bassins houillers qui abondent dans cette région de l'Europe. Dans ces métropoles industrielles, le maître et l'ouvrier, devenus étrangers l'un à l'autre, se lient à peine par quelque contrat éphémère, et restent indépendants de toute obligation réciproque. Renonçant parfois aux bienfaits de la vie sédentaire, et aux conquêtes qui semblaient définitivement acquises à la civilisation, l'ouvrier cesse de s'attacher à l'atelier qui l'emploie, à la maison qu'il habite, au sol qui l'a vu naître: on le voit même, en certains cas, revenir aux habitudes des peuples placés au degré inférieur de l'échelle européenne [I, §1er]. Trop souvent ces nomades d'un nouveau genre tombent au-dessous de ces derniers, sous le rapport de la moralité et du bien-être, et les enquêtes officielles constatent que cette infériorité est accompagnée des circonstances les plus affligeantes pour l'humanité [XXII (A), XXIV (A)].

Ce nouvel ordre de choses semble envahir fatalement toutes les régions industrielles de l'Occident, en même temps qu'un progrès incontestable se manifeste dans toutes les branches de l'activité humaine: de nouveaux types, étrangers aux sociétés anciennes, se développent dans toutes les classes, témoignages vivants de ce double mouvement de progrès et de décadence; nonobstant les forces nouvelles qui surgissent de toutes parts, on voit une

sorte d'ébranlement se communiquer de proche en proche à tous les éléments de l'ordre social. Ces symptômes opposés se manifestent surtout dans les États éprouvés par des commotions politiques: une multitude d'individualités éminentes y surgissent incessamment des rangs inférieurs de la société et portent la civilisation occidentale à une hauteur inconnue des âges précédents; mais, en même temps, les masses, abandonnées sans direction et sans assistance aux impulsions de leur libre arbitre et aux dangers de l'isolement, s'agitent pour trouver la sécurité qui est leur premier besoin. Par un renversement complet des tendances propres aux autres régimes sociaux, ce sont les classes les moins éclairées qui montrent le plus d'ardeur pour les innovations. Mais ce besoin de changement est aussi aveugle que l'est, dans le régime opposé, l'attachement aux anciens usages: trop souvent il met momentanément les masses à la disposition d'hommes mal intentionnés exploitant à leur profit les passions populaires; et c'est ainsi que plusieurs sociétés de l'Occident sont incessamment menacées d'une catastrophe qui mettrait à néant l'œuvre des siècles.

Dans les lieux où de telles misères se sont développées, où fermentent de tels éléments de dissolution sociale, les gouvernements ou les classes chargées de l'administration publique encourent une grave responsabilité. On conçoit que, pour remédier aux maux qui se sont produits, ils aient à faire des efforts qui ne sont nullement nécessaires au milieu de civilisations moins avancées. La nécessité des réformes que cet état de choses commande est vivement

appréciée de tous les hommes éclairés: elle est désormais l'une de leurs principales préoccupations.

Les réformes que commande la situation actuelle des ouvriers doivent être basées sur la connaissance des faits qui les concernent.

Toutes les fois qu'une grande nécessité se fait sentir, des hommes surgissent en foule pour y donner satisfaction. Depuis longtemps déjà, et surtout à notre époque, il s'est produit une multitude de systèmes généraux ayant pour objet l'amélioration du sort des classes souffrantes et la réorganisation de la société. Sans entrer ici dans l'examen de ces systèmes, il est irrécusable qu'aucun d'eux n'a obtenu, à un degré suffisant, la sanction de l'expérience. Les hommes voués à la pratique du gouvernement et ceux dont la haute autorité domine en quelque sorte l'opinion publique, s'accordent à penser, nonobstant la diversité de leurs tendances politiques et administratives, que les théories générales exposées jusqu'à ce moment sont incompatibles avec les faits, et ne sauraient être utilement appliquées. À la vérité, les écrivains voués à la propagation de ces théories en expliquent parfois l'insuccès par l'égoïsme des classes préposées au gouvernement des sociétés. Mais l'observation attentive de l'Europe dément cette accusation: il n'existe point de gouvernements ayant le désir, encore moins le pouvoir, de repousser une amélioration qui serait réclamée par l'opinion publique. Ce qui manque au contraire, aux hommes d'État ayant à prendre l'initiative des réformes, c'est le concours de ces

opinions unanimes déterminant sûrement la voie où les sociétés doivent s'avancer. Aujourd'hui, ainsi que cela a eu lieu dans le passé, l'ignorance et les préjugés sont les principaux obstacles au progrès. Mais, à notre époque aussi plus que jamais, l'humanité, obéissant à un irrésistible besoin d'améliorations, est prête à accepter toute vérité empreinte du cachet de l'évidence.

Si les sociétés de l'Occident ne peuvent guère s'appuyer sur des doctrines générales pour remédier aux désordres qui se sont produits dans leur sein, elles ne sont point cependant restées inactives: chaque jour on y adopte des réformes partielles dont l'utilité n'est point douteuse; et, à ce sujet, il importe de le constater, les tentatives les plus heureuses, et qui réunissent le mieux l'assentiment général, sont celles qui peuvent s'appuyer sur la pratique même des autres sociétés. Les succès déjà obtenus semblent donc déterminer le caractère de ceux qu'on doit attendre de l'avenir. Il est probable que la réforme continuera à se produire au moyen d'une suite de solutions spéciales indiquées par l'expérience, et qu'elle ne sortira pas d'un seul jet du cerveau d'un penseur. Pour atteindre le but, il faut donc entrer plus profondément et avec plus de méthode dans la voie de l'observation: sous ce rapport, la science sociale suivra, dans son développement progressif, les mêmes phases qu'ont parcourues l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, et, en général, les connaissances fondées sur l'observation des faits.

Dans la première période de l'histoire de ces sciences, en effet, la description et le classement des phénomènes tenaient peu de place: ils étaient, d'ailleurs, subordonnés à

quelque idée conçue *a priori*, à quelque théorie fondée sur un fait saillant, mais incomplètement observé. Dans la dernière période, aussi féconde que l'autre avait été stérile, la méthode contraire a été suivie. On s'est soustrait par degrés, autant que le comporte la faiblesse de l'esprit humain, au joug des idées préconçues; on a pris l'étude attentive des phénomènes pour base de leur appréciation; on n'a tenu ces phénomènes pour suffisamment connus que lorsqu'on a pu en donner le poids, la mesure ou l'image exacte; et c'est alors seulement qu'on a cru pouvoir en présenter la théorie. Sous l'empire de cette méthode, les forces les plus précieuses, celles qui s'emploient à la recherche de la vérité, ne s'épuisent plus dans des discussions sans fin; les controverses scientifiques, promptement ramenées à la vérification contradictoire de certains faits, sont désormais tranchées par la force même de l'évidence.

La science sociale, au contraire, est restée dans l'état d'impuissance qui a caractérisé la première période des sciences naturelles; elle se compose surtout de systèmes qui se révèlent, en général, par l'antagonisme mutuel de leurs auteurs; en sorte qu'il est vrai de dire que cette science a pour ennemis les plus ardents ses propres adeptes. Les débats concernant l'organisation du travail, de la propriété, des échanges, sont presque aussi épineux que l'étaient, pendant les derniers siècles, ceux qui concernaient la transmutation des métaux, la panacée universelle, le phlogistique, etc.; ils s'éteindront sans retour possible, comme ces classiques controverses, sous l'influence de la méthode expérimentale.